



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Risques Majeurs

Réf : GF/HG/2025 N° 1
Affaire suivie par :
Henry GATIBELZA
Coordonnateur académique pour les risques majeurs
Tél : 0590 47 84 22 – 0690 58 82 32
Mél : henry.gatibelza@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le lundi 23 juin 2025

Le Recteur de région académique
Recteur d'académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les Chefs des
établissements du 2nd degré public et privé sous
contrat
Mesdames, Messieurs les Directeurs d'école
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN CCPD
Mesdames, Messieurs les directeurs de CFA
Monsieur le Président du GRETA de la
Guadeloupe

Objet : Saison cyclonique 2025

chers et chers collègues,

Nos territoires de la Guadeloupe et des Îles du Nord sont, comme vous le savez, exposés au risque cyclonique. Ce risque, récurrent et potentiellement grave, exige une vigilance constante.

Dans le cadre de notre mission de préparation et de réponse aux événements climatiques, il est essentiel d'adopter une démarche proactive. Cela implique une collaboration étroite avec tous les acteurs concernés, afin d'anticiper les situations à risque et de mettre en œuvre, à temps, les mesures adaptées au sein de notre académie.

L'année 2025 s'annonce particulièrement sensible. Les phénomènes météorologiques, plus fréquents et plus intenses, sont amplifiés par les effets du changement climatique. Ce contexte impose un renforcement de notre organisation.

Aussi, je vous invite à faire le point avec votre cellule de crise – cellule de circonscription pour le premier degré, cellule d'EPL pour le second degré – **avant** les congés scolaires. Cette démarche est indispensable. Elle doit permettre de vérifier que toutes les précautions sont prises en amont d'un éventuel épisode cyclonique. Les documents transmis, en particulier la check-list jointe, constituent votre principal outil de travail pour cette préparation. Dans cette perspective, je vous invite instamment à prendre connaissance et à exploiter les ressources mises à disposition par le Service Risques Majeurs de l'académie, à savoir :

- La check-list des dispositions à prendre en cas de cyclone ;
- L'affiche sur le risque cyclonique, destiné à être affiché en format A3 ;
- Les directives à l'intention des parents d'élèves ;

- La circulaire ORSEC 971 relative aux Phénomènes Météorologiques pour les écoles ;
- La circulaire ORSEC 971 Relative aux Phénomènes Météorologiques pour les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) ;
- Le Fichier Unique des Événements (FUDE), accessible en version papier et numérique ;
- La fiche des dispositions spécifiques ORSEC Cyclone 2024, consultable en ligne ;

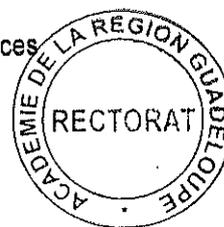
En cas d'alerte, la cellule de crise académique sera activée au rectorat. Elle aura pour mission de centraliser les informations, de coordonner les actions et de prendre les décisions nécessaires. Les données que vous transmettez seront déterminantes. Elles nous permettront d'avoir une vision complète de la situation sur le terrain et d'ajuster notre réponse, y compris pour organiser la reprise des activités dans les meilleures conditions.

Votre implication est essentielle. La gestion du risque cyclonique repose sur la rigueur de chacun, mais surtout sur notre capacité à agir collectivement.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement.



Le Recteur de Région Académique Guadeloupe
 Recteur d'Académie
 Chancelier des Universités
 Directeur Académique des Services
 de l'Éducation Nationale
Gabriele FIONI



Pour information : M. le Vice-Recteur, chef du service de l'éducation des îles du nord
 M. le DAASEN